

VIABUY Société fantôme en France

Par **Loribacsi**, le **07/10/2020** à **10:14**

Ayant souscrit a viabuy depuis quelques mois, voila mon experience, que je peux détailler et documenter par les emails correspondants

1) Des paiements refusés (supermarchés), et malgré tout, les fonds prélevés et détenus pendant des semaines par Viabuy

Je paie au supermarché. La carte est approvisionnée, je fais le bon code, mais le paiement est refusé. Je recommence de suite, et cette fois ci, le paiement est accepté.

Sauf que viabuy a débité 2 fois le meme montant (incluant la fois ou le paiement a été refusé).

Je contacte le pseudo service client, qui me balade pendant des semaines, avant de re créditer les fonds (mais les ayant gardés sans raison pendant près d'un mois.)

Ce probleme s'est reproduit plusieurs fois sans que Viabuy ne change sa procedure de détention de fonds non payés sans raison

2) Mon compte est bloqué (mention sur les paiement refusés "Compte bloqué par Viabuy".)

Ca commence par des paiements refusés alors que le compte est bien approvisionné, sans aucun probleme

Au debut, le service cleint me balade pendant près d'une semaine en me faisant changer mes mots de passe, mes codes, etc, sans que rien ne se passe (sauf le temps qui passe sans avoir accès a mes fonds)

ENsuite, le "service client" me dit qu apres "etude du dossier", ils transferent le probleme au "service concerné" (alors que j etais en contact depuis plus d une semaine avec le "service

client)

Je pose la question plus directement (Qui est le "service concerné" ? Quel est le "probleme")

Silence radio

En attendant, mon compte est bloqué, sans justification.

3) Viabuy est introuvable en France

La société (PPro Financial Ltd) est basée a Londres. Impossible de trouver la société en France. En cas de litige, c est donc perdu d'avance.

Conclusion: A EVITER ABSOLUMENT sauf si vous aimez perdre votre temps comme votre argent

Par **CUJAS 26150**, le **07/10/2020** à **10:50**

Bonjour,

vous avez la possibilité d'intenter une action en justice au civil contre la société apparemment anglaise.

Par **Loribacsi**, le **07/10/2020** à **11:17**

Bonjour, merci pour votre reponse

Evidemment, il est toujours possible d'attaquer une société anglaise, mais, etant français basé en France, les frais nécessaires (bien superieurs au prejudice) sont un obstacle que la

société a bien compris, en évitant d'apparaître juridiquement en France

Les méthodes de communication vagues et sans détails, avec un jargon évidemment pré-rédigé par des juristes, font partie de la stratégie pour laisser le moins d'angles d'attaque

Tout ce montage laisse à penser que les méthodes de gestion des fonds des clients volontairement borderline étaient prévues quand la société a choisi d'être quasiment inattaquable en France

Je réitère donc mon conseil: à éviter à tout prix

Par **Visiteur**, le **07/10/2020** à **12:16**

Bonjour

Avez-vous une question à poser ?

Par **blodgett**, le **30/10/2020** à **07:04**

[quote]

ViaBuy est-il légitime > [Mastercard PPRO Financial LTD avis sur proessays.org](#)

[/quote]

Bonjour,

J'ai eu une expérience terrible lorsque j'ai commandé la carte ViaBuy, il est injuste de cacher les frais de carte dans les termes et conditions. Je n'avais pas d'autre choix que de payer les frais, mais j'ai décidé de ne jamais l'utiliser car je me sentais trompé. Ils veulent 130 euros maintenant, car je n'avais pas payé 90 euros auparavant.

Par **blodgett**, le **30/10/2020** à **07:05**

Maintenant, ils m'envoient constamment des e-mails (chaque semaine, je reçois au moins 2 e-mails, même si je me suis désabonné) avec leurs offres spéciales. Je n'en ai plus besoin. Comment puis-je bloquer ces e-mails?